COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

***Municipalité et Conseil communal***

Affaire traitée par : Mlle I. Fogoz
Ligne directe : 021 721 17 27

1092 Belmont-sur-Lausanne, le 25 juin 2010

# PUBLICATION

**Conformément aux articles 107 et ss de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP),** la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne porte à la connaissance des électrices et électeurs que, lors de la séance du **24 juin 2010,** le CONSEIL COMMUNAL a adopté :

- à l'unanimité ***: le préavis municipal 06/2010 du 12 avril 2010 – Comptes communaux 2009***
  - acceptant les comptes communaux de l'exercice 2009 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité.

- à l'unanimité ***: le Rapport de gestion pour l'année 2009***
  - acceptant de donner décharge à la Municipalité de la gestion pour l'année 2009, telle qu'elle a été présentée.

**En vertu de l'article 107 de la loi précitée (LEDP), ces objets de sont pas soumis à référendum.**

Les textes relatifs à toutes les décisions susmentionnées peuvent être consultés au Bureau du Greffe municipal, pendant les heures d'ouverture. Ils peuvent aussi être téléchargés (sauf les comptes proprement dits) sur le Site Internet

www.belmont.ch

rubrique

« Vie politique » → « Conseil communal » →

« Séances du Conseil communal 2010» → « Onglet du 24 juin »

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic La Secrétaire

(LS)

G. Muheim I. Fogoz